© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Alcoolisme de ma mère

Par Profil supprimé Postée le 18/02/2011 18:58

> Bonjour,
> Je vien vers vous car je ne sais pas par ou commencer.
> Ma mere boit en cachette en cachant des bouteilles dans la machine a laver.Le soir elle est completement soul et tizn a peine debout.
> Ce qu'elle dit n'est plus cohérant.Elle nie et dis qu'elle ne boit pas.
> Moi je ne vi plus chez mzs parents mai mon papa pete un plomb de rentrer du travail et la voir dans cet état.Il vien de faire un infarctus il y a 1 semaine suite au nerfs qu'il a de voir cette situation et est completement desarme.
> Merci de nous aidez au plus vite la situation est urgente pour la mettre devant le faite accompli.
> Merci pour votre reponse!!
> *Cordialement

Mise en ligne le 22/02/2011

Bonjour,

Les prises en charge en alcoologie nécessitent que l'usager d'alcool reconnaisse le problème et soit partie prenante d'un projet de soin. Il n'est effectivement pas possible d'obliger un tiers à se faire aider en alcoologie. Nous ne saurions vous dire ce qui pourrait faire sortir votre mère de ce déni, c'est une attitude assez fréquente, très pesante et déroutante pour l'entourage, nous comprenons votre désarroi.

Sachez néanmoins qu'un accompagnement est justement proposé aux personnes de l'entourage confrontées à ce type de situation. Vous et votre père pourriez, si vous le souhaitiez, prendre contact avec une équipe spécialisée pour être conseillés, guidés, soutenus.
Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du lieu de consultation qui semble le plus proche de chez vous, les prises en charge y sont gratuites et confidentielles.

Vous pouvez également nous joindre, ainsi que votre père, au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Cordialement.